

**SYNDICAT MIXTE
DES ZONES D'AMENAGEMENTS TOURISTIQUES
CONCERTES DE MOLIETS ET MAA**



N° 7

Objet : Approbation de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2022

Le 9 décembre 2022,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Agathe BOURRETERE
- M. Xavier FORTINON
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Sandra TOLLIS

Représentant la commune de Moliets-et-Maâ

- M. François GUILLAMET
- M. Patrick LABORDE

Etaient excusées :

- Mme Eva BELIN
- Mme Corinne VERDIER-SLAWINSKI

Etaient également présents :

- M. David ASTRUC, Directeur de la SPL SOGEM
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Fabrice BOUCHET et Mme Aurélie CAPDEVIELLE, Chargés d'opérations
- M. Olivier BOURGOING, Paierie départementale,
- Pour le Conseil départemental :
 - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2 du Comité Syndical en date du 3 décembre 2021 approuvant le budget primitif de l'exercice 2022,

VU la délibération n° 6 du Comité Syndical en date du 1^{er} juillet 2022 approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2022,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver la décision modificative n° 1 au budget supplémentaire de l'exercice 2022, telle que figurant dans le tableau ci-après :

Chapitre	Dépenses	Recettes
Investissement	+ 7 800,00 €	- 7 800,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes 1641 – Emprunt en euros	+ 4 000,00 €	
<u>Programme 2012001 – « Maintien du patrimoine en état »</u>		
Chapitre 23 – Immobilisations en cours 231351 – Aménagements constructions-bâtiment publics	- 11 800,00 €	
<u>Operations non affectées</u> Chapitre 021 - virement section fonctionnement		- 7 800,00 €
Fonctionnement		
<u>Chapitre 011 – Charges à caractère général</u> 61521- entretiens terrains 62268 – Autres honoraires	+ 7 800,00 € - 2 000,00 €	
<u>Chapitre 023 – Virement section investissement</u>	- 7 800,00 €	
<u>Chapitre 66 – Emprunts et dettes</u> 66111 – Intérêts emprunts	+ 2 000,00 €	

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON